



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FAGNIERES

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2013

N° 2013-05-30-11

**CENTRE DE RESSOURCES
PASS FAGNIERES ETE
TARIFICATION AUX FAMILLES**

Le 30 mai 2013 à 20 h 30 le conseil municipal de la commune, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunions de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain BIAUX, Maire.

Date de convocation : 21 mai 2013

Date d'affichage de la convocation : 21 mai 2013

PRESIDENCE : M. BIAUX, Maire

PRESENTS :

Mme DETERM – M. FENAT – M. FAUCONNET – Mme LE LAY - M. BISSON - Mme LEMERE - M. PIERRON, adjoints.

Mme MILLOT – M. PEROT - M. SARTELET – Mme STEVENOT – M. PERNET - M. CAILLOT - Mme LEFORT - Mme THILLY – Mme MASSON – M. ANTUNES – Mme CORREIA – M. BESSON.

| | | | |
|-------------------------|-------------|-----------------|--------------|
| <u>EXCUSES</u> : | Mme ROLLET | donne pouvoir à | Mme LE LAY |
| | Mme DORTA | donne pouvoir à | Mme DETERM |
| | Mme MOREAU | donne pouvoir à | Mme STEVENOT |
| | M. CARRASCO | donne pouvoir à | M. ANTUNES |

ABSENTS : M. LHENRY
Mme GABREL
M. SMITH
M. CHOUARD
M. JOSEPH

Membres en exercice : 29

Membres présents : 20

Procurations : 4

Votants : 24

Secrétaire de séance : Brigitte MASSON

11/ CENTRE DE RESSOURCES
PASS FAGNIERES ETE
TARIFICATION AUX FAMILLES

Le Centre de Ressources projette d'organiser des activités payantes pour la période estivale.

Objectifs :

- Permettre aux jeunes fagniérots de 12 -17 ans qui ne partent pas ou peu en vacances cet été de bénéficier d'un accès facilité à toutes sortes d'activités
- Permettre durant l'été l'accès des jeunes aux pratiques culturelles, de loisirs et sportives
- Faire connaître le Centre de ressources à des jeunes de la commune qui ne vont pas au Centre de loisirs et qui souhaitent faire ponctuellement des activités
- Fidéliser ce nouveau public tout au long de l'année sur les 'Mercredis Ados'

Modalités de fonctionnement :

Le centre proposera des ateliers de 10 à 15 jeunes, avec la possibilité de participer à plusieurs activités avec inscription préalable.

Activités proposées :

- Ateliers sportifs : fitness gym, athlétisme, tournoi de foot, randonnée,
- Ateliers culturels et créatifs : couture fashion, création de bijoux, atelier arts créatifs,
- Manga, calligraphie, anglais, journalisme, design gourmand, romans photos, cuisine
.....

Suivi prévisionnel :

La carte sera valable pour toute la période des vacances scolaires estivales.

Tarification :

- Carte de 6 activités : 15€
- Carte de 12 activités : 24€
- Carte de 30 activités : 50€

Il vous est proposé de fixer la participation financière des familles comme ci-dessus énoncé.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU l'avis favorable de la commission des finances ;
VU l'avis favorable de la commission jeunesse, éducation et relations avec les associations ;
OUI l'exposé qui précède
FIXE la participation financière des familles à :

- Carte de 6 activités : 15€
- Carte de 12 activités : 24€
- Carte de 30 activités : 50€

Résultat du vote :

- Voix pour : 21
- Voix contre : -
- Abstentions : 3

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, prend une délibération conforme.

Certifiée conforme par le Maire qui atteste que le compte rendu de la séance dans laquelle a été prise la présente délibération est affiché à la porte de l'Hôtel de Ville de Fagnières, conformément à la loi.

LE MAIRE,

Alain BIAUX